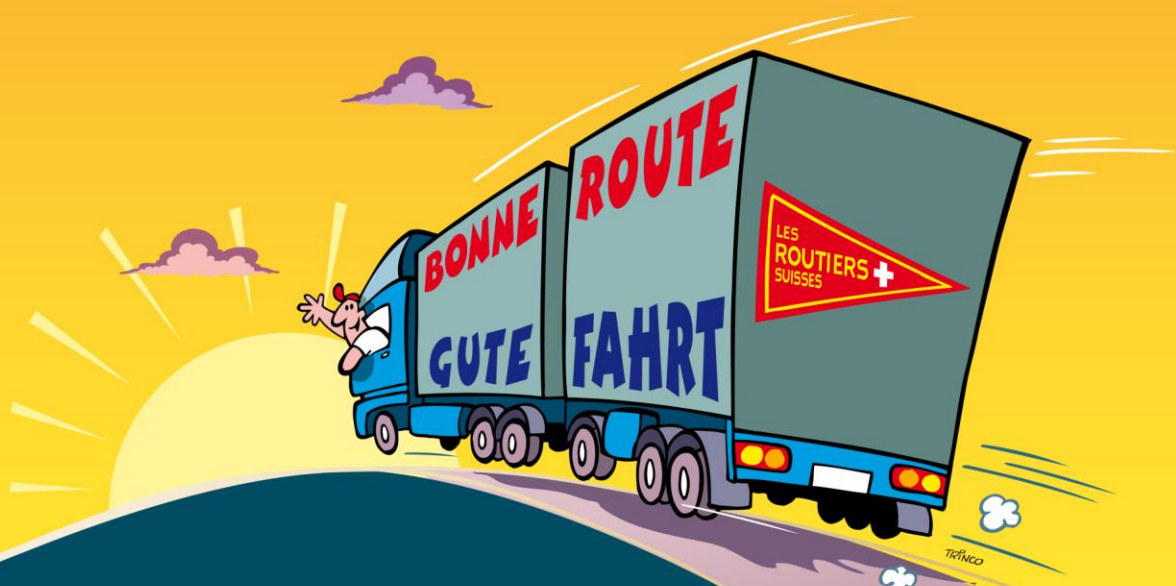


# Offres Formation

# OACP



*Bonne Route*





Les capacités de vos collaborateurs sont les clefs de  
votre succès.

De bons collaborateurs sont votre meilleur capital.

Investissez dans la formation de vos collaborateurs!





## Investissez pour vos collaborateurs!

Proposer des cours de perfectionnement à vos employés, c'est investir dans le capital que représente votre personnel ! Investir dans les capacités de vos collaborateurs contribue à assurer le succès de votre entreprise. En travaillant avec des collaborateurs bien formés, vous augmentez le rendement, vous réduisez les dommages causés aux marchandises et aux véhicules, vous limitez les problèmes rencontrés avec les autorités et la police, vous diminuez l'usure de vos véhicules ainsi que la consommation de carburant. Vous améliorez le contact avec la clientèle. Des employés bien formés et compétents soignent votre image de marque auprès de vos clients. Investissez dans la formation de votre personnel pour développer le potentiel dont il dispose et assurez le succès de votre entreprise, vous ne le regretterez pas !



### Cours de perfectionnement

Selon les besoins de votre entreprise, sélectionnez les thèmes qui vous intéressent dans notre offre de cours. Tous les cours proposés sont reconnus par l'Ordonnance réglant l'Admission des Chauffeurs (OACP). En inscrivant vos chauffeurs à ces cours, vous répondez à l'obligation de suivre 35 heures de cours sur une période de 5 ans. Nous vous recommandons donc d'inscrire vos chauffeurs titulaires d'un permis des catégories C, C1, D et D1 une fois par année à l'un de ces cours, ou d'organiser un cours privé au sein de votre entreprise.

### Offre de cours

Réservez le ou les cours privés que vous souhaitez organiser au sein de votre entreprise. En fonction du contenu, le programme peut être adapté aux besoins spécifiques de votre entreprise. Avec l'infrastructure dont nous disposons, ces cours peuvent accueillir jusqu'à 25 participants. Nous nous déplaçons volontiers et organisons les cours dans vos propres locaux.

Nous proposons également des cours ouverts à tous publics pour les personnes qui souhaitent y participer de manière indépendante. Vous trouverez de plus amples renseignements à ce sujet sur le site [www.routiers.ch](http://www.routiers.ch)

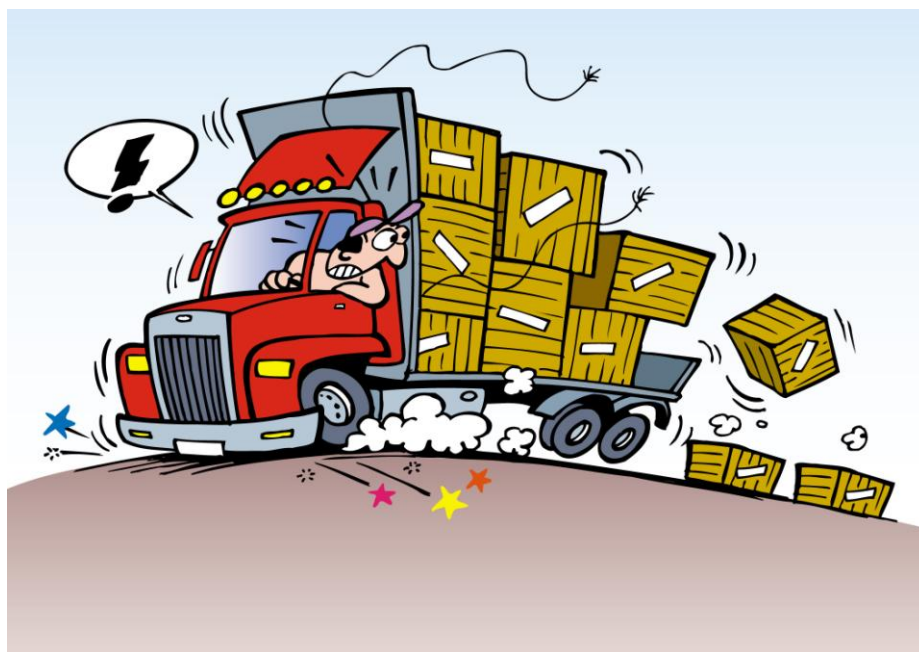


## Formateurs

Nos formateurs bénéficient d'une longue expérience dans le domaine des transports routiers. Ils connaissent bien les exigences et les problèmes liés à la profession et sont donc à l'aise pour répondre aux questions et aux attentes exprimées par les participants.

## Thèmes des cours

Le contenu des cours est actualisé en permanence, en fonction des modifications de lois et des expériences ou des problèmes rencontrés par nos membres.



## Nos buts – vos avantages

En tant qu'association des chauffeurs professionnels, tous les domaines concernant les transports nous tiennent à cœur. Nous nous efforçons de créer de bonnes conditions de travail dans le domaine des transports routiers. Pour atteindre ces buts, nos collaborateurs assurent le développement des compétences de votre personnel qui améliorent ainsi l'image de marque de votre entreprise.



## Ordonnance OACP

*Formation selon l'Ordonnance réglant l'Admission pour Chauffeurs Poids lourd (OACP).*

Depuis 01.01.2007, l'OACP est entrée en vigueur. Les chauffeurs professionnels actifs dans le transport de marchandises et de personnes doivent être en possession du certificat de capacité. Les conducteurs affectés aux transports de marchandises doivent recevoir leur certificat de capacité jusqu'au 01.09.2014 et les conducteurs affectés aux transports de personnes jusqu'au 01.09.2013. Les chauffeurs doivent avoir accompli 5 jours (35 heures) de formation continue. Ces cours doivent être reconnus par l'ASA (l'Administration du Service des Automobiles). Pour le participant, le choix des cours est libre.

## Planification du personnel

Vous misez sur le long terme pour votre personnel ? Faites leur savoir que la contribution à votre réussite passe aussi par eux. N'attendez pas la date buttoir, afin de pouvoir compter sur eux après 2013-2014.

Un collaborateur qui sait que vous investissez en lui vous sera toujours reconnaissant et, de plus, il sera motivé !

Nous recommandons un jour de cours de perfectionnement par année. Ainsi, vous aurez de l'avance par rapport aux personnes qui attendent la date buttoir de 2013-2014 pour suivre la formation obligatoire.

Ne négligez pas le risque qu'il n'y ait plus de places disponibles pour les cours entre 2013 et 2014 !

LES ROUTIERS SUISSES  
Les Routiers Suisses  
CH - 1026 Echandens  
www.routiers.ch

asa  
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DEI VEICOLI  
E STRUMENTI DEI SERVIZI VEICOLI  
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Attestation de participation à un cours de formation complémentaire  
OACP  
(Art. 16 OACP)

Nom	Frossard
Prénom	André
Date de naissance	11.08.1963
Rue et N°	Mont Callia 4
NP / Localité	1630 Bulle
Numéro de permis de conduire	003527814004
Date d'expiration de l'autorisation	

Date	Durée du cours	Cours et organisateur
06.10.2007	1 jour	Verhalten und Toleranz positiv beeinflussen / Influencer positivement le comportement et la tolérance Les Routiers Suisses La Chocolatière 26, 1026 Echandens-Denges
11.01.2008	2 jours	Gefahrenregul Wiederholungskurs SDR/ADR / Cours de répétition SDR/ADR Les Routiers Suisses La Chocolatière 26, 1026 Echandens-Denges
Total	3 jour(s)	

Celui qui, en donnant des renseignements inexacts, en dissimulant des faits importants ou en présentant de faux certificats, aura obtenu fautiveusement un permis, sera puni d'une peine privative de liberté ou d'une peine pécuniaire (art. 97 LCR) et doit s'attendre à un retrait de permis (Art. 16 LCR).

Office de la circulation et de la navigation, Case postale 192, 1707 Fribourg  
Tél 026484 55 00, Fax 026484 55 01, E-Mail roland.klaes@ocn.ch



## Qualité

Nos cours de perfectionnement sont certifiés par le label de EDUQUA. Le professionnalisme de nos formateurs et le suivi administratif font parties de nos critères. De cette manière, nous voulons vous démontrer que nous sommes en avance dans la qualité et l'élaboration de nos cours.



Comparez nos offres, vous ne serez pas déçus !

## Propositions

Deux possibilités s'offrent à vous :

- ☑ Vous inscrivez vos collaborateurs à un cours ouvert à tout public
- ☑ Vous avez minimum 5 personnes et maximum 25 personnes, vous disposez de bonnes infrastructures et de possibilités pour le repas de midi et pour les pauses, nous organisons volontiers un cours au sein de votre entreprise. Vous réaliserez ainsi des économies non négligeables !

## Inscription individuelle

Les avantages:

- ✓ Elle est recommandée pour un seul participant ou pour des petits groupes
- ✓ Les dates de cours sont à choix
- ✓ Aucune préparation nécessaire (mise en place des locaux)
- ✓ Les frais de cours sont avantageux
- ✓ La possibilité de dispatcher les participants sans entraver le bon fonctionnement de l'entreprise

## Cours privé dans l'entreprise

Les avantages:

- ✓ C'est vous qui choisissez le lieu du cours
- ✓ Les dates sont réservées selon vos désirs et vos disponibilités
- ✓ Prix forfaitaire pour maximum 25 personnes
- ✓ Les cours peuvent être adaptés selon vos désirs et vos besoins

Nous restons volontiers à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.



## Propositions de cours:

Cours	Durée	Reconnu OACP	PRIX	
			par personne	forfait max. 25 pers.
<b>OTR / tachygraphe numérique / Prescriptions routières</b>	1 jour	1 jour	165.-	2590.-
<b>Conduite défensive et efficace</b>	1 jour	1 jour	165.-	2590.-
<b>Sécurité du chargement / Sécurité lors du chargement et du déchargement</b>	1 jour	1 jour	165.-	2590.-
<b>Comportement et tolérance</b>	1 jour	1 jour	165.-	2590.-
<b>En forme sur la route</b>	1 jour	1 jour	165.-	2590.-
<b>En route avec le car</b>	1 jour	1 jour	165.-	2590.-
<b>Légal – illégal, les droits et obligations</b>	1 jour	1 jour	165.-	2590.-
<b>SDR/ADR</b>				
<b>Cours de base</b>	3 jours	1 jour	660.-	sur demande
<b>Cours de répétition</b>	2 jours	2 jours	495.-	sur demande
<b>Cours de citerne</b>	1 jour	1 jour	286.-	sur demande

Demandez une offre pour les cours en entreprise. Du lundi au vendredi, leur prix sera réduit de Fr. 300.--. Le nombre de participants est de 25 personnes maximum.  
Ne hésitez pas de demander une offre individuelle adapté à vos besoins.

## Conditions générales

Vous trouverez les conditions générales à la fin de ce document ou sur notre site [www.routiers.ch](http://www.routiers.ch)  
Ces prix sont valables pour 2010.



# OTR – tachygraphe numérique – prescriptions routières



## Description du cours

### 1<sup>ère</sup> partie:

Afin de pouvoir mieux respecter l'ordonnance sur la durée du travail, du repos ainsi que de limiter les problèmes, il est important de connaître l'OTR et ses marges de manœuvre. Lors de ce cours, les adaptations de l'OTR au tachygraphe numérique, ainsi que les réglementations sur la durée du travail et les pauses, sont expliquées en utilisant des graphiques.

### 2<sup>ème</sup> partie:

Introduction, obligations et exigences pour obtenir les différentes cartes pour le tachygraphe numérique et la manipulation du tachygraphe numérique sont expliquées à l'aide d'un appareil de démonstration.

## Contenu du cours

- ⇒ Buts et bases
- ⇒ Domaine d'application
- ⇒ Connaissances des temps de travail et de repos
- ⇒ Caractéristiques du tachygraphe
- ⇒ Droits et devoirs du chauffeur et de l'employeur
- ⇒ Mise en application au quotidien
- ⇒ Contacts avec les clients et les supérieurs
- ⇒ Comportement lors de contrôles
- ⇒ Conséquences en cas d'infraction
- ⇒ Connaissances sur la manipulation du tachygraphe numérique



## **Reconnaissance / Durée du cours**

Le cours est pris en compte pour la formation obligatoire des chauffeurs professionnels selon l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP). Durée du cours: 8 heures, pauses incluses.

## **Lieu du cours**

Une salle spécifique n'est pas nécessaire, mais elle doit être dans un endroit calme, chauffée et appropriée au déroulement d'un cours de théorie. Les participants doivent être placés face au formateur..

## **Nombre de participants**

Afin de garantir un cours de qualité, nous conseillons au maximum de 25 participants.

## **Langues**

Le cours est disponible en allemand et en français.

## **Coûts 2009**

**Samedi** Fr. 2590.- (maximum 25 personnes)  
**En semaine** Fr. 2290.- (maximum 25 personnes)

Les tarifs incluent l'inscription des participants au SARI (Enregistrement au service des automobiles).

Le repas de midi n'est pas inclus dans le prix du cours.  
Les cours sont facturés sans la TVA.

Ne hésitez pas de demander une offre individuelle adaptée à vos besoins.

## **Réservation**

Les Routiers Suisses  
1026 Echandens



# Sécurité du chargement / Sécurité lors du chargement et du déchargement



## Contenus

- ⇒ Conséquences d'un arrimage insuffisant
- ⇒ Reconnaissances des dangers
- ⇒ Bases légales
- ⇒ Bases physiques
- ⇒ Utilisation du matériel d'arrimage
- ⇒ Contrôle et entretien du matériel d'arrimage
- ⇒ Responsabilité du chauffeur et responsabilité de l'employeur
- ⇒ Relations avec la clientèle et les supérieurs
- ⇒ Mise en application dans la vie professionnelle
- ⇒ Exercices pratiques
- ⇒ Evaluation de mesures prises pour arrimer la marchandise
- ⇒ Sécurité lors du transbordement

## Objectifs

- Les participants savent reconnaître les dangers et les risques liés à un chargement mal arrimé. Les chauffeurs sont conscients de leur responsabilité en la matière. Ils connaissent les réactions liées à la physique, le matériel et les méthodes d'arrimage.
- Les participants sont en mesure d'arrimer correctement les marchandises chargées sur les véhicules mis à disposition et ils sont capables de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises pendant le cours.
- Les participants savent reconnaître et prévenir les dangers liés à la présence de piétons et de cyclistes dans la zone de transbordement.
- Les participants prennent conscience de leurs responsabilités en matière d'arrimage et sont en mesure de procéder à l'évaluation des mesures à appliquer dans ce domaine.



## **Reconnaissance / durée des cours**

Ce cours compte comme cours de formation obligatoire que les chauffeurs doivent suivre selon l'Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP). Durée du cours: 8 heures, pauses comprises.

## **Vêtements**

Habits de travail, chaussures de travail, gants, éventuellement protection contre la pluie.

## **Lieu du cours**

Ce cours ne nécessite pas de locaux spéciaux. Ceux-ci devront toutefois être calmes, chauffés et adaptés à l'organisation d'un cours théorique. Les participants doivent être placés face au formateur. Veuillez prendre note que le cours théorique et le cours pratique devront pouvoir se dérouler sur un seul et même site.

## **Nombre de participants**

Afin de garantir un cours de qualité, nous conseillons au maximum de 25 participants.

## **Langue**

Ce cours est disponible en allemand et en français.

## **Coûts 2009**

<b>Samedi</b>	<b>Fr. 2590.- (maximum 25 personnes)</b>
<b>En semaine</b>	<b>Fr. 2290.- (maximum 25 personnes)</b>

Les tarifs incluent l'inscription des participants au SARI (Enregistrement au service des automobiles).

**En option: discussion sur place liée au cours: montant forfaitaire de fr. 485.-.**

Le repas de midi n'est pas inclus dans le prix du cours.

Les cours sont facturés sans la TVA.

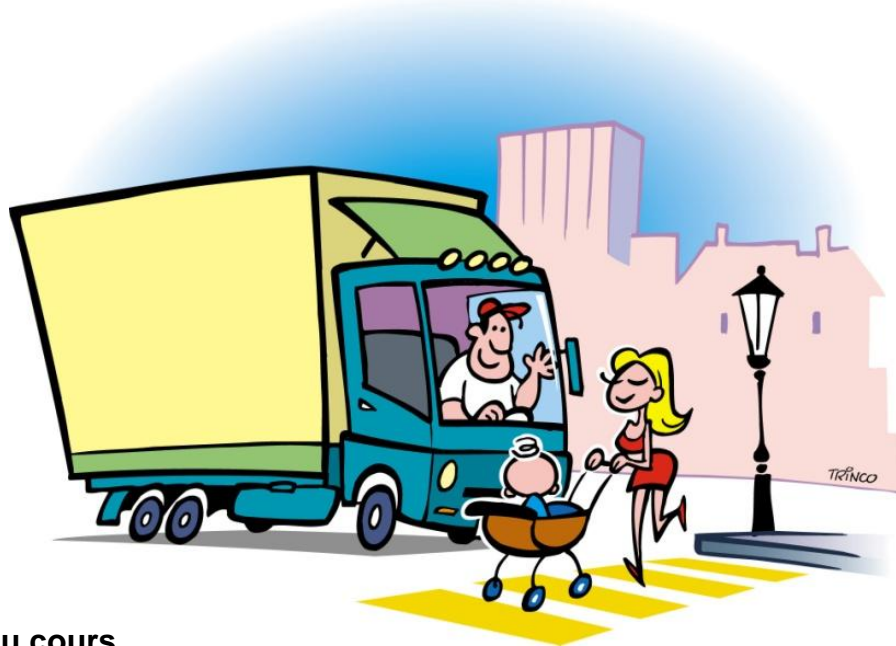
Ne hésitez pas de demander une offre individuelle adaptée à vos besoins.

## **Réservation**

Les Routiers Suisses  
1026 Echandens



# Influencer positivement le comportement et la tolérance



## Description du cours

Les participants apprennent à identifier leur propre comportement ainsi que celui de leurs partenaires dans leur environnement professionnel. Ils connaîtront alors les facteurs d'amélioration.

Les participants seront en mesure d'accumuler des réserves d'énergie positive Ceci afin d'améliorer leur propre sécurité et celle des autres partenaires.

## Contenu du cours

- Reconnaître son propre état psychique
- Estimer correctement les personnes de l'entourage
- Reconnaître les situations problématiques
- Elaborer un comportement apte à s'influencer soi-même
- Influencer positivement l'environnement de travail
- Créer des réserves de tolérance
- Améliorer l'influence positive sur la circulation routière



## **Reconnaissance / Durée du cours**

Le cours est pris en compte pour la formation obligatoire des chauffeurs professionnels selon l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP). Durée du cours: 8 heures pauses incluses.

## **Lieu du cours**

Une salle spécifique n'est pas nécessaire, mais elle doit être dans un endroit calme, chauffée et appropriée au déroulement d'un cours de théorie. Les participants doivent être placés face au formateur.

## **Nombre de participants**

Afin de garantir un cours de qualité, nous conseillons au maximum 25 participants.

## **Langues**

Le cours est disponible en allemand et en français.

## **Coûts 2009**

<b>Samedi</b>	<b>Fr. 2590.- (maximum 25 personnes)</b>
<b>En semaine</b>	<b>Fr. 2290.- (maximum 25 personnes)</b>

Les tarifs incluent l'inscription des participants au SARI (Enregistrement au service des automobiles).

Le repas de midi n'est pas inclus dans le prix du cours.  
Les cours sont facturés sans la TVA.

Ne hésitez pas de demander une offre individuelle adaptée à vos besoins.

## **Réservation**

Les Routiers Suisses  
1026 Echandens



# Conduite défensive et efficace



## Description du cours

Détecter les causes du stress et développer des moyens afin de le réduire.  
Adopter un comportement adéquat vis-à-vis des informations reçues et les appliquer dans la circulation.  
Transposer la conduite défensive et la conduite économique.

## Contenu du cours

- ⇒ Détecter les causes de stress
- ⇒ Reconnaître ses propres situations de stress
- ⇒ Améliorer la perception de la situation sous stress
- ⇒ Réduire et prévenir le stress
- ⇒ Accepter les erreurs des autres usagers de la route
- ⇒ Éviter les mauvaises estimations
- ⇒ Reconnaître des situations provoquant des accidents
- ⇒ Améliorer la perception
- ⇒ Conduire de manière respectueuse
- ⇒ Adopter une conduite défensive
- ⇒ Transposer une conduite défensive et économique



## **Reconnaissance / Durée du cours**

Le cours est pris en compte pour le perfectionnement obligatoire des chauffeurs professionnels selon l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP). Durée du cours: 8 heures pauses incluses

## **Lieu du cours**

Une salle spécifique n'est pas nécessaire, mais elle doit être dans un endroit calme, chauffée et appropriée au déroulement d'un cours de théorie. Les participants doivent être placés face au formateur.

## **Nombre de participants**

Afin de garantir un cours de qualité, nous conseillons au maximum 25 participants.

## **Langues**

Le cours est disponible en allemand et en français.

## **Coûts 2009**

**Samedi** Fr. 2590.- (maximum 25 personnes)  
**En semaine** Fr. 2290.- (maximum 25 personnes)

Les tarifs incluent l'inscription des participants au SARI (Enregistrement au service des automobiles).

Le repas de midi n'est pas inclus dans le prix du cours.

Les cours sont facturés sans la TVA.

Ne hésitez pas de demander une offre individuelle adaptée à vos besoins.

## **Réservation**

Les Routiers Suisses  
1026 Echandens



# En forme sur la route



Un chauffeur en forme offre plus de rendement, est attentif, provoque moins de dommages et manque moins le travail. Dans ce cours, on explique les liens entre la somnolence, le repos et l'alimentation. Le manque d'attention et de concentration sont le plus souvent les causes d'accidents. Nous ouvrons la discussion afin de diminuer ou d'éviter les maladies professionnelles.

## Contenu du cours

- ⇒ Reconnaître les besoins de sommeil et de repos
- ⇒ Connaître l'importance de l'alimentation sur la performance et la concentration
- ⇒ Prendre conscience que le manque de mouvement et une mauvaise alimentation provoquent des risques pour la santé
- ⇒ Compréhension entre les habitudes de vie et l'efficacité
- ⇒ Stratégies de mise en œuvre au quotidien
- ⇒ Connaissance des causes de la somnolence et d'autres troubles de la concentration





# En route avec le car



Bravo! Vous avez obtenu avec succès l'examen de conduite pour la catégorie car. Mais il y a encore un certain nombre de connaissances de bases qui peuvent vous manquer. Dans le transport de voyageurs, les exigences sont différentes par rapport aux transports de marchandises. Les passagers ont parfois des souhaits et des besoins difficilement réalisables. Les normes de sécurité en vigueur sont également plus élevées. Adopter un comportement exemplaire en cas de panne ou d'accident permet de réduire les effets négatifs pour le chauffeur, les passagers et les autres usagers de la route. Ce cours est particulièrement intéressant pour les chauffeurs de car qui occupent un poste dans le secteur privé du transport de voyageurs.

## Contenu du cours

- ⇒ Connaître l'équipement du véhicule et son fonctionnement
- ⇒ Connaître les dispositions légales en vigueur relatives aux formalités douanières
- ⇒ Connaître les bases légales relatives aux transports de voyageurs
- ⇒ Gérer les situations délicates, les conflits
- ⇒ Adopter un comportement exemplaire lors de situations délicates dues aux erreurs et aux comportements des autres usagers de la route
- ⇒ Construire une relation de confiance entre le chauffeur et les passagers
- ⇒ Connaître ses responsabilités vis à vis des passagers
- ⇒ Connaître les stratégies à utiliser lors de conflits entre les passagers
- ⇒ Entretenir et améliorer le bien-être des passagers
- ⇒ Prévenir les chauffeurs et les passagers de la criminalité



## **Reconnaissance / Durée du cours**

Le cours est pris en compte pour la formation obligatoire des chauffeurs professionnels selon l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP). Durée du cours: 8 heures pauses incluses.

## **Lieu du cours**

Une salle spécifique n'est pas nécessaire, mais elle doit être dans un endroit calme, chauffée et appropriée au déroulement d'un cours de théorie. Les participants doivent être placés face au formateur.

## **Nombre de participants**

Afin de garantir un cours de qualité, nous conseillons au maximum 25 participants.

## **Langues**

Le cours est disponible en allemand et en français.

## **Coûts 2009**

**Samedi** Fr. 2590.- (maximum 25 personnes)  
**En semaine** Fr. 2290.- (maximum 25 personnes)

Les tarifs incluent l'inscription des participants au SARI (Enregistrement au service des automobiles).

Le repas de midi n'est pas inclus dans le prix du cours.  
Les cours sont facturés sans la TVA.

Ne hésitez pas de demander une offre individuelle adaptée à vos besoins.

## **Réservation**

Les Routiers Suisses  
1026 Echandens



# Légal, illégal, les droits et obligations



Le métier de chauffeur est exercé dans le domaine public. De ce fait, il est soumis à une forte réglementation comme la loi sur la circulation routière, le droit du travail et les autres législations relatives aux transports routiers.

L'incertitude et la méconnaissance provoquent encore et toujours des problèmes liés à l'organisation, au planning, aux relations avec les clients, les supérieurs ou les autorités. Les erreurs commises dans le travail quotidien, les peurs inutiles face aux autorités ou le manque de connaissance des lois en vigueur sont souvent les sources de problèmes. Si vous connaissez les bases de la législation en vigueur, vous profiterez d'un avantage certain. Le contenu du cours est basé d'après des problèmes quotidiens rencontrés dans le domaine des transports routiers. Des exemples de cas complexes et intéressants sont développés et expliqués dans ce cours.

## Contenu du cours

- ⇒ Connaître et comprendre les bases de la législation
- ⇒ Approfondir ses connaissances des lois sur la circulation routière
- ⇒ Connaître les principes des droits sur les contrats
- ⇒ Connaître les droits et les obligations entre employés et employeurs
- ⇒ Connaître les avantages et les risques pour un indépendant
- ⇒ Estimer et évaluer ses responsabilités
- ⇒ Savoir que les décisions des juridictions peuvent être incertaines
- ⇒ Eviter ou réduire les risques de devoir utiliser les droits légaux



### **Reconnaissance / Durée du cours**

Le cours est pris en compte pour la formation obligatoire des chauffeurs professionnels selon l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP). Durée du cours: 8 heures pauses incluses

### **Lieu du cours**

Une salle spécifique n'est pas nécessaire, mais elle doit être dans un endroit calme, chauffée et appropriée au déroulement d'un cours de théorie. Les participants doivent être placés face au formateur.

### **Nombre de participants**

Afin de garantir un cours de qualité, nous conseillons au maximum 25 participants.

### **Langues**

Le cours est disponible en allemand et en français.

### **Coûts 2009**

**Samedi** Fr. 2590.- (maximum 25 personnes)  
**En semaine** Fr. 2290.- (maximum 25 personnes)

Les tarifs incluent l'inscription des participants au SARI (Enregistrement au service des automobiles).

Le repas de midi n'est pas inclus dans le prix du cours.  
Les cours sont facturés sans la TVA.

Ne hésitez pas de demander une offre individuelle adaptée à vos besoins.

### **Réservation**

Les Routiers Suisses  
1026 Echandens



# Transport de matières dangereuses



Pour le transport de matières dangereuses, un cours spécifique est obligatoire. Pour les camions citernes, une formation supplémentaire est nécessaire. Cette formation doit être renouvelée tous les 5 ans. Le cours de répétition peut être suivi avant la dernière année d'expiration du permis. Le permis sera prolongé à partir de la date d'expiration.

## Contenu et objectifs du cours

- ⇒ Bases légales
- ⇒ Bases de la chimie
- ⇒ Manipulation de produits dangereux et spéciaux
- ⇒ Protection de l'environnement
- ⇒ Exercices pratiques de lutte contre l'incendie
- ⇒ Arrimage
- ⇒ Comportement à adopter en cas de pannes et d'accidents
- ⇒ Examen final

ADR – Certificat de formation pour les conducteurs de véhicules transportant des marchandises dangereuses		Nom	Moret
		Prénom(s)	Fabien
		Date de naissance	08.05.85
		Nationalité	CH
En citernes <sup>1)</sup>	Autres que citernes <sup>1)</sup>	Signature du titulaire	
Certificat n°	84460		
Valable pour la ou les classe(s) <sup>2)</sup>		Delivré par	ASTAG 3007 Berne
En citernes	Autres que citernes	Date	12.03.2009
1	1	Signature <sup>4)</sup>	
2	2	Renouvelé jusqu'au	
3	3	par	
4.1 4.2 4.3	4.1 4.2 4.3	Date	
5.1 5.2	5.1 5.2	Signature <sup>4)</sup>	
6.1 6.2	6.1 6.2	Renouvelé jusqu'au	
7	7	par	
8	8	Date	
9	9	Signature <sup>4)</sup>	
Jusqu'au (date) <sup>3)</sup>	28.09.2010		

1) Biffer ce qui ne convient pas.  
2) Pour l'extension de la validité à d'autres classes, voir la page 3.  
3) Pour le renouvellement de la validité, voir la page 2.  
4) Enrouler le timbre de l'autorité qui établit le certificat.



## **Reconnaissance / durée des cours**

Après avoir réussi l'examen final, les participants reçoivent un permis donnant le droit de transporter des matières dangereuses des classes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9. Ces cours comptent aussi pour la formation continue (OACP).

## **Reconnaissance OACP**

Cours de base:	1 jour	(durée 3 jours)
Cours de répétition	2 jours	(durée 2 jours)
Cours citerne	1 jour	(durée 1 jour)

## **Lieu du cours**

Les différents lieux de cours sont disponibles sur notre site internet ou dans le journal SWISS CAMION

## **Nombre de participants**

25 participants au maximum.

## **Langue**

Ce cours est disponible en allemand et en français.

## **Coûts**

<b>Cours de base</b>	<b>3 jours</b>	<b>prix Fr. 660.-</b>
<b>Cours de répétition</b>	<b>2 jours</b>	<b>prix Fr. 495.-</b>
<b>Cours citerne</b>	<b>1 jour</b>	<b>prix Fr. 286.-</b>

Sont inclus dans le prix : les repas, le permis SDR/ADR, le manuel et l'inscription SARI (Enregistrement au service des automobiles)

Pour des cours internes d'entreprise, nous vous soumettons volontiers une offre.

## **Réservation**

Les Routiers Suisses  
1026 Echandens



**Réservation**

**Offre de cours**

Cours: .....

Date de cours: .....

Entreprise: .....  
.....  
.....  
.....

Personne de contact: .....

Tél.: .....

Lieu du cours: .....  
.....  
.....  
.....

Nombre de participants: .....

Date: .....                      Signature: .....





## Conditions générales liées à l'offre des cours de formation et de formation continue dispensés par l'organisation centrale Les Routiers Suisses.

### 1. Inscription

Les inscriptions par poste, téléphone, fax ou e-mail sont valables et ont un caractère obligatoire. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur arrivée.

### 2. Confirmation

L'inscription est confirmée dans les 14 jours. La confirmation et la convocation définitive sont envoyées 15 jours avant le début des cours.

### 3. Organisation des cours

Pour des raisons d'organisation, nous nous réservons le droit de déplacer les dates de cours, de les combiner ou d'en changer le lieu. En cas de désistement d'un formateur, nous pouvons en choisir un autre ou procéder à un remplacement.

### 4. Nombre de participants et réalisation des cours

Afin de réaliser nos cours dans des conditions optimales, nous avons fixé un nombre maximal de participants. Par contre, lorsque le nombre de participants est insuffisant, nous nous réservons le droit d'annuler le cours. Dans ce cas, les factures sont annulées, respectivement les paiements remboursés.

### 5. Exclusion du cours.

L'exclusion d'un ou de plusieurs participants nous est réservée moyennant justification. Une exclusion ne peut pas faire l'objet d'un recours.

### 6. Conditions de paiement

Les émoluments pour la formation seront facturés au participant au moment de la confirmation d'inscription. La facture est payable dans les 30 jours après réception de la facture, mais au plus tard avant le début du cours.

### 7. Condition d'annulation

Si un participant se désiste après l'envoi de la confirmation définitive, nous nous réservons le droit de lui facturer jusqu'à CHF 100.--. Lors d'un désistement intervenant 3 jours ou moins avant le cours, la facture entière reste due et aucun montant n'est restitué.

### 8. Absence durant la période de formation

Une absence à un cours ne donne aucun droit de restitution des émoluments de cours. Les leçons manquées ne peuvent pas faire l'objet d'une prétention de rattrapage gratuit.

### 9. Attestation de suivi de cours

Nous remettons des attestations de cours aux participants qui les ont suivis et qui ont payés les émoluments. En référence aux prescriptions légales inhérentes aux objectifs de formation, le droit de refuser les attestations de suivi de cours nous est réservé.

### 10. Assurance

Nous n'assumons aucune responsabilité quant à d'éventuels dégâts survenant lors des cours et manifestations. Les participants sont personnellement responsables pour une couverture d'assurance suffisante. L'utilisation des locaux de cours est au risque et péril de chacun. Les Routiers Suisses ne peuvent en aucun cas être rendus responsables en cas de vol ou perte d'objets.

### 11. Modifications de programmes et changements de prix

Les modifications de programmes et de prix, ainsi que les changements des conditions générales restent réservés.

### 12. For juridique

Le droit suisse est applicable pour toutes les relations juridiques avec l'association Les Routiers Suisses. Echandens,

Janvier 2008

*Bonne Route*

*Kompetenz für Berufsfahrer  
Compétences pour chauffeurs professionnels*

**LES ROUTIERS SUISSES  
SCHWEIZER BERUFSFAHRER**



Secrétariat général, La Chocolatière 26, 1026 Echandens  
Tél. 021 706 20 00, Fax 021 706 20 09, [www.routiers.ch](http://www.routiers.ch)